

Aide-mémoire **informations à inclure dans le rapport de caractérisation du sol**

- 1. Informations de l'entreprise**
- 2. Informations du client**
- 3. Mandat**
- 4. Méthodologie**
 - Résumé des interventions
 - Matériel utilisé
 - Méthode (granulométrie, perméabilité, forage)
- 5. Caractérisation du site**
 - Date de caractérisation
 - Conditions climatiques
 - Superficie du terrain
 - Superficie du terrain récepteur
 - Nombre de chambres à coucher avant les travaux
 - Nombre de chambres à coucher après les travaux ou début journalier après les travaux
 - Pente du terrain récepteur (en pourcentage %)
 - Conductivité hydraulique ou essai de percolation
 - Profondeur de l'essai conductivité
 - Profondeur et identification du sondage utilisé pour l'échantillon de la granulométrie
 - Tableau description de sol selon la norme ASTM D 5921-96
 - Mention de la couche limitante selon la méthode du niveau maximal moyen des eaux souterraines (NMMES)
 - Normes de rejets (lac, cours d'eau ou fossé) **si applicables*
 - Source eau potable
 - Niveau du roc, de l'eau souterraine et de la couche imperméable
 - Niveau de perméabilité du sol
 - Mesure de mitigation contre l'érosion et les sédiments (exemples : chemin d'accès de la machinerie, protection de la végétation, etc.)
 - Essai de percolation ou essai de conductivité hydraulique
 - Granulométrie
 - Triangle de corrélation entre la texture du sol et la perméabilité
- 6. Recommandations**
 - Choix du système
 - Justification de la hiérarchie du système choisi
 - Type de fosse (Norme québécoise [NQ]) :
 - Volume de la fosse
 - Type d'élément épurateur (Norme québécoise [NQ])
 - Superficie de l'élément épurateur :

7. **Plans** (plan coupe, plan vue de haut du lot avec composante, plan vue de haut du système de traitement et plan transversal de chaque composante du système)
- Désignation cadastrale du lot et ses limites
 - Bâtiment principal et accessoire (existants et projetés)
 - Périmètre d'impact des puits des voisins (à 30 mètres limites du lot)
 - Conduite d'eau drainage/consommation (à 5 mètres limites du lot)
 - Le cas échéant que l'information sur la bande de protection ou/et forte pente soit présente (professionnel arpenteur)
 - Lac, cours d'eau, fossé, marais ou étang (à 15 mètres limites du lot)
 - Limites zone inondable
 - Voie de circulation automobile
 - Nombre d'arbre(s)
 - Talus
 - Installation septique en place
 - Servitude
 - Localisation projetée de la nouvelle installation septique
 - Niveau d'implantation de chaque composante
 - Niveau d'implantation de l'élément épurateur par rapport au niveau du ROC, eaux souterraines, couche de sol imperméable
8. **Rappel législatif**
9. **Guide de bonnes pratiques et d'entretien**
10. **Limites de l'étude**
11. **Annexes**
- Tableur des charges polluantes
 - Copie de la fiche du fabricant du plan

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, ou si vous avez des questions au sujet de cet avis, veuillez composer le **311** ou le **418 641-6311**.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.